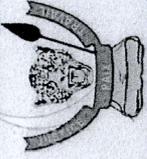


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 213/2024

A L'ENTREPRISE TRIDENT BUILDER

Après avoir reçu le contrat du marché relatif aux travaux de finalisation glissière et construction de traversée de l'avenue Nyembo vers l'avenue du Jugement au quartier Cadastre, dans la commune de Kampemba, conclu avec la Commune de Kampemba/Ville de Lubumbashi, pour un montant total hors taxe de dollars américains dix-huit mille cinq cent quatre-vingt (USD 18 580) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent trente, six centimes (USD 130,06), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 18/10/2024.

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

